



# **PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2012 VILLE DE SAINT GRATIEN**

---

**PRESENTATION GENERALE**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA DETTE**

## PRESENTATION GENERALE

L'élaboration du budget primitif 2012 s'inscrit à la fois dans un contexte difficile lié aux finances de l'Etat, mais tient également compte des contraintes budgétaires de la commune ainsi que du plan pluriannuel d'investissement (PPI).

A ce titre, les principes qui ont sous-tendu l'élaboration budgétaire sont de plusieurs ordres :

- Stabilité de la fiscalité : les taux resteront inchangés en 2012. Le projet de loi de finances (PLF) a par ailleurs prévu une augmentation physique des bases (+ 1,8 % prévu),
- Maîtrise de l'endettement,
- Les dépenses de fonctionnement contenues au niveau de celles de 2011 (hors masse salariale et frais financiers),
- Les dépenses d'investissement en liaison avec le PPI tiennent compte de l'autofinancement dégagé et sont in fine en forte diminution.

### **Un budget influencé par la rigueur budgétaire et la maîtrise de la dépense publique :**

Le PLF s'inscrit dans la logique du processus de réduction des déficits publics. La participation des collectivités territoriales à cet effort de redressement des comptes de la Nation se confirme (maintien du gel des dotations de l'Etat jusqu'en 2014). Cet effort s'accompagne également de la mise en œuvre de nouvelles modalités de péréquation horizontale au sein du bloc communal (communes et EPCI) et verticale entre les différentes catégories de collectivités (régions, départements et bloc communal).

En ce qui concerne les dotations comprises dans l'enveloppe normée :

- o La dotation globale de fonctionnement (DGF) diminue de 0,2 %.
- o La dotation de solidarité urbaine (DSU) augmente de 4,5% par rapport à 2011.
- o La dotation nationale de péréquation (DNP) devrait rester inchangée.
- o Enfin, la dotation aux fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle serait également inchangée.

### **Des dépenses de fonctionnement maîtrisées :**

Le budget 2012 a été construit dans la continuité des précédents. Les dépenses totales de fonctionnement prévisionnelles du BP 2012 sont de 23 801 705 €. Elles varient globalement de + 1,7 % (392 135 €) par rapport au budget 2011 (BP + BS + DM). Mais si l'on retire l'augmentation mécanique des dépenses liées aux ressources humaines (masse salariale, formation, ...), ainsi que celles du service financier (pas seulement les charges financières mais aussi les charges de copropriétés, taxes foncières, service incendie, ...), l'évolution du BP 2012 par rapport au budget 2011 est négative avec une diminution de 5 890 € (- 0,1 %). Cette diminution reflète l'effort réalisé par l'ensemble des services lors de l'élaboration du BP 2012.

Globalement, les dépenses totales de fonctionnement (dépenses réelles + dépenses d'ordres) diminuent de 0,8% entre le BP 2012 et le budget 2011.

### **Un budget d'investissement en décélération :**

Le budget 2012 présente un niveau d'investissement en baisse par rapport à 2011. En effet, dans le cadre du Projet Pluriannuel d'Investissement (PPI), certains projets arrivent à terme en 2012 ce qui influera sur le niveau d'investissement. Voici quelques exemples d'investissements prévus en 2012 :

- Fin des travaux du Pôle tennis des Cressonnières
- Réhabilitation du stade Robert Lemoine
- Fin des travaux de la crèche environnementale « Les Coccinelles »
- Travaux de réhabilitation du groupe scolaire Edouard Herriot
- Rénovation du square du Bois Ruault
- Rénovation du skatepark Léon Fontaine dans la continuité du Parc urbain
- ...

En dehors de l'emprunt, ces dépenses seront financées par des subventions d'équipements, ainsi que par un autofinancement prévisionnel dégagé de la section de fonctionnement d'environ 483 000 € (soit 8,8 % des dépenses d'équipements).

Le tableau ci-après reprend les montants des budgets entre 2008 et le projet 2012:  
(arrondi à l'€ près)

														Comparaison du projet de budget 2011							
		CA 2007	% variation / CA N-1	CA 2008	% variation / CA N-1	CA 2009	% variation / CA N-1	CA 2010	% variation / CA N-1	BP 2011	% variation / CA 2010	BP + BS + DM 2011 (au 24/11/2010)	% variation / CA 2010	Projet de budget 2012	% variation / Budget 2011	Projet 2012 / CA 2010	% / CA 2010	Projet 2012 / BP 2011	% / BP 2011	Projet 2012 / Budget 2011	% / Budget 2011
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>																					
O11	Charges à caractère général	6 948 301 €	2,9%	7 572 586 €	9,0%	7 010 728 €	-7,4%	6 882 983 €	-1,8%	7 528 977 €	9,4%	7 447 498 €	8,2%	7 506 055 €	0,8%	623 072 €	9,1%	22 922 €	-0,3%	58 557 €	0,8%
O12	Charges de personnel	11 636 381 €	6,5%	11 865 612 €	2,0%	12 071 186 €	1,7%	12 319 849 €	2,1%	12 180 250 €	-1,1%	12 570 901 €	2,0%	12 798 886 €	1,8%	479 037 €	3,9%	618 636 €	5,1%	227 985 €	1,8%
O14	Atténuations de produits	- €		- €		- €		- €		- €		- €		- €		- €		- €		- €	
65	Gestion courante	1 548 982 €	-3,0%	1 649 283 €	6,5%	1 641 440 €	-0,5%	1 718 930 €	4,7%	1 774 764 €	3,2%	1 761 661 €	2,5%	1 770 949 €	0,5%	52 019 €	3,0%	3 815 €	-0,2%	9 288 €	0,5%
66	Charges financières	728 866 €	25,2%	252 815 €	-65,3%	854 273 €	237,9%	891 757 €	4,4%	864 000 €	-3,1%	926 500 €	3,9%	1 025 000 €	10,6%	133 243 €	14,9%	161 000 €	18,6%	98 500 €	10,6%
67	Charges exceptionnelles	3 421 €	-99,6%	24 157 €	606,1%	46 234 €	91,4%	29 693 €	-35,8%	30 280 €	2,0%	52 475 €	76,7%	50 280 €	-4,2%	20 587 €	69,3%	20 000 €	66,1%	2 195 €	-4,2%
<b>TOTAL REEL</b>		<b>20 865 951 €</b>	<b>0,6%</b>	<b>21 364 453 €</b>	<b>2,4%</b>	<b>21 623 860 €</b>	<b>1,2%</b>	<b>21 843 212 €</b>	<b>1,0%</b>	<b>22 378 271 €</b>	<b>2,4%</b>	<b>22 759 035 €</b>	<b>4,2%</b>	<b>23 151 170 €</b>	<b>1,7%</b>	<b>1 307 958 €</b>	<b>6,0%</b>	<b>772 899 €</b>	<b>3,5%</b>	<b>392 135 €</b>	<b>1,7%</b>
Opérations d'ordre		1 890 117 €	-27,2%	717 629 €	-62,0%	599 846 €	-16,4%	2 005 535,42	234,3%	572 530 €	-71,5%	1 229 463 €	-38,7%	650 535 €	-47,1%	1 355 000 €	-67,6%	78 005 €	13,6%	578 928 €	-47,1%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>22 756 068 €</b>	<b>-2,5%</b>	<b>22 082 082 €</b>	<b>-3,0%</b>	<b>22 223 707 €</b>	<b>0,6%</b>	<b>23 848 748 €</b>	<b>7,3%</b>	<b>22 950 801 €</b>	<b>-3,8%</b>	<b>23 988 497 €</b>	<b>0,6%</b>	<b>23 801 705 €</b>	<b>-0,8%</b>	<b>47 042 €</b>	<b>-0,2%</b>	<b>850 904 €</b>	<b>3,7%</b>	<b>186 792 €</b>	<b>-0,8%</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>																					
70	Produits des services	2 007 415 €	1,8%	2 366 624 €	17,9%	2 098 426 €	-11,3%	2 267 182 €	8,0%	2 166 960 €	-4,4%	2 279 766 €	0,6%	2 226 911 €	-2,3%	40 271 €	-1,8%	59 951 €	2,8%	52 855 €	-2,3%
73	Impôts et taxes	10 820 993 €	2,0%	10 905 421 €	0,8%	11 218 249 €	2,9%	11 574 216 €	3,2%	11 198 300 €	-3,2%	11 802 288 €	2,0%	11 768 335 €	-0,3%	194 119 €	1,7%	570 035 €	5,1%	33 953 €	-0,3%
74	Dotations	9 852 926 €	-0,5%	9 736 653 €	-1,2%	10 661 108 €	9,5%	9 951 874 €	-6,7%	10 052 810 €	1,0%	10 113 474 €	1,6%	9 732 021 €	-3,8%	219 853 €	-2,2%	320 789 €	-3,2%	381 453 €	-3,8%
75	Produits de gestion courante	579 603 €	0,6%	624 877 €	7,8%	470 178 €	-24,8%	513 412 €	9,2%	501 650 €	-2,3%	526 242 €	2,5%	521 172 €	-1,0%	7 760 €	1,5%	19 522 €	3,9%	5 070 €	-1,0%
O13	Atténuation de charges	1 645 €	-18,3%	19 347 €	1076,2%	29 783 €	53,9%	27 734 €	-6,9%	5 000 €	-82,0%	37 498 €	35,2%	20 000 €	-46,7%	7 734 €	-27,9%	15 000 €	300,0%	17 498 €	-46,7%
76	Produits financiers	1 067 €	0,0%	1 143 €	7,1%	1 219 €	6,7%	1 554 €	27,5%	1 000 €	-35,7%	1 513 €	-2,6%	1 000 €	-33,9%	554 €	-35,7%	- €	0,0%	513 €	-33,9%
77	Produits exceptionnels	1 451 895 €	-36,7%	250 711 €	-82,7%	36 687 €	-85,4%	1 418 976 €	3767,8%	1 200 €	-99,9%	594 445 €	-58,1%	16 000 €	-97,3%	1 402 976 €	-98,9%	14 800 €	1233,3%	578 445 €	-97,3%
<b>TOTAL REEL</b>		<b>24 715 543 €</b>	<b>-2,5%</b>	<b>23 904 775 €</b>	<b>-3,3%</b>	<b>24 515 650 €</b>	<b>2,6%</b>	<b>25 754 948 €</b>	<b>5,1%</b>	<b>23 926 920 €</b>	<b>-7,1%</b>	<b>25 355 227 €</b>	<b>-1,6%</b>	<b>24 285 439 €</b>	<b>-4,2%</b>	<b>1 469 509 €</b>	<b>-5,7%</b>	<b>358 519 €</b>	<b>1,5%</b>	<b>1 069 787 €</b>	<b>-4,2%</b>
Opérations d'ordre		- €	-100,0%	- €		0,00		- €		- €		63 576 €	-100,0%	- €	-100,0%	- €		- €		63 576 €	-100,0%
OO2 (solde d'exécution)		- €	-100,0%	- €		92 366,16		710 347 €	669,1%	- €	-100,0%	315 415 €	-55,6%	- €	-100,0%	710 347 €	-100,0%	- €		315 415 €	-100,0%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>24 715 543 €</b>	<b>-8,6%</b>	<b>23 904 775 €</b>	<b>-3,3%</b>	<b>24 608 016 €</b>	<b>2,9%</b>	<b>26 465 295 €</b>	<b>7,5%</b>	<b>23 926 920 €</b>	<b>-9,6%</b>	<b>25 734 217 €</b>	<b>-2,8%</b>	<b>24 285 439 €</b>	<b>-5,6%</b>	<b>2 179 856 €</b>	<b>-8,2%</b>	<b>358 519 €</b>	<b>1,5%</b>	<b>1 448 778 €</b>	<b>-5,6%</b>
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>																					
10	Reversement de dotations	- €		99 438 €		- €	-100,0%	- €		5 000 €		4 000 €		5 000 €	25,0%	5 000 €		- €	0,0%	1 000 €	25,0%
16	Remboursement d'emprunt	4 926 206 €	77,4%	1 479 398 €	-70,0%	1 450 119 €	-2,0%	1 857 259 €	28,1%	1 593 000 €	-14,2%	1 903 000 €	2,5%	1 780 000 €	-6,5%	77 259 €	-4,2%	187 000 €	11,7%	123 000 €	-6,5%
20/21/23	Travaux	8 252 639 €	13,9%	8 288 541 €	0,4%	7 595 960 €	-8,4%	7 152 617 €	-5,8%	9 850 796 €	37,7%	10 403 402 €	45,4%	5 517 910 €	-47,0%	1 634 707 €	-22,9%	4 332 886 €	-44,0%	4 885 492 €	-47,0%
26	Acquisition de participations	- €	-100,0%	- €		75 000 €		- €	-100,0%	- €		73 384 €		- €	-100,0%	- €		- €		73 384 €	-100,0%
13	Subventions d'investissement	- €		- €		- €		- €		20 000 €		19 384 €		13 000 €	-32,9%	13 000 €		- €		6 384 €	-32,9%
27	Immobilisations financières	- €		- €		- €		- €		- €		- €		- €		- €		- €		- €	
<b>TOTAL REEL</b>		<b>13 178 845 €</b>	<b>29,6%</b>	<b>9 867 378 €</b>	<b>-25,1%</b>	<b>9 121 079 €</b>	<b>-7,6%</b>	<b>9 009 876 €</b>	<b>-1,2%</b>	<b>11 468 796 €</b>	<b>27,3%</b>	<b>12 403 170 €</b>	<b>37,7%</b>	<b>7 315 910 €</b>	<b>-41,0%</b>	<b>1 693 966 €</b>	<b>-18,8%</b>	<b>4 152 886 €</b>	<b>-36,2%</b>	<b>5 087 260 €</b>	<b>-41,0%</b>
Opérations d'ordre		- €	-100,0%	837 353 €		- €	-100,0%	- €		- €		63 576 €	-100,0%	- €	-100,0%	- €		- €		63 576 €	-100,0%
OO1		1 067 577 €	-72,0%	- €	-100,0%	- €		5 549 618 €		- €	-100,0%	3 002 239 €	-45,9%	- €	-100,0%	5 549 618 €	-100,0%	- €		3 002 239 €	-100,0%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>14 246 421 €</b>	<b>1,2%</b>	<b>10 704 731 €</b>	<b>-24,9%</b>	<b>9 121 079 €</b>	<b>-14,8%</b>	<b>14 559 493 €</b>	<b>59,6%</b>	<b>11 468 796 €</b>	<b>-21,2%</b>	<b>15 468 985 €</b>	<b>6,2%</b>	<b>7 315 910 €</b>	<b>-52,7%</b>	<b>7 243 583 €</b>	<b>-49,8%</b>	<b>4 152 886 €</b>	<b>-36,2%</b>	<b>8 153 075 €</b>	<b>-52,7%</b>
Remboursement du capital de la dette		1 724 587 €	-37,8%	1 474 291 €	-14,5%	1 449 167 €	-1,7%	1 713 342 €	18,2%	1 546 000 €	-9,8%	1 898 000 €	10,8%	1 775 000 €	-6,5%	61 658 €	3,6%	229 000 €	14,8%	123 000 €	-6,5%
Remboursement des intérêts de la dette		636 644 €	13,4%	317 275 €	-50,2%	594 470 €	87,4%	647 126 €	8,9%	572 000 €	-11,6%	675 000 €	4,3%	775 000 €	14,8%	127 874 €	19,8%	203 000 €	35,5%	100 000 €	14,8%
Annuité de la dette		2 361 232 €	-29,2%	1 791 566 €	-24,1%	2 043 637 €	14,1%	2 360 468 €	15,5%	2 118 000 €	-10,3%	2 573 000 €	9,0%	2 550 000 €	-0,9%	189 532 €	8,0%	432 000 €	20,4%	23 000 €	-0,9%
Encours de la dette au 31 décembre		15 581 728 €	10,3%	17 607 437 €	13,0%	16 158 270 €	-8,2%	19 796 175 €	22,5%	20 407 517 €	3,1%	20 596 059 €	4,0%	21 605 883 €	4,9%	1 809 707 €	9,1%	1 198 366 €	5,9%	1 009 824 €	4,9%
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>																					
10	Dotations et fonds propres	4 158 969 €	-29,3%	2 914 074 €	-29,9%	3 810 779 €	30,8%	1 734 704 €	-54,5%	1 030 000 €	-40,6%	4 275 425 €	146,5%	875 000 €	-79,5%	859 704 €	-49,6%	155 000 €	-15,0%	3 400 425 €	-79,5%
13	Subventions	2 095 410 €	107,1%	692 667 €	-66,9%	831 550 €	20,1%	1 603 732 €	92,9%	3 355 470 €	109,2%	3 843 933 €	139,7%	1 819 817 €	-52,7%	216 085 €	13,5%	1 535 653 €	-45,8%	2 024 116 €	-52,7%
16	Emprunts	6 350 011 €	91,5%	3 506 286 €	-44,8%	- €	-100,0%	5 496 196 €		2 539 677 €	-53,8%	2 700 884 €	-50,9%	2 786 824 €	3,2%	2 709 373 €	-49,3%	247 147 €	9,7%	85 940 €	3,2%
21	Immobilisations	- €		52 882 €		63 878 €	20,8%	88 885 €	39,1%	- €	-100,0%	21 447 €	-75,9%	- €	-100,0%	88 885 €	-100,0%	- €		21 447 €	-100,0%
27	Remboursement de prêts	- €		- €		- €		- €		- €		- €		- €		- €		- €		- €	
024	Vente de foncier	- €		- €		- €		- €		2 995 000 €		1 406 717 €		700 000 €		700 000 €		- €		- €	
<b>TOTAL REEL</b>		<b>12 604 390 €</b>	<b>23,5%</b>	<b>7 165 910 €</b>	<b>-43,1%</b>	<b>4 706 206 €</b>	<b>-34,3%</b>	<b>8 923 518 €</b>	<b>89,6%</b>	<b>9 920 147 €</b>	<b>11,2%</b>	<b>12 248 406 €</b>	<b>37,3%</b>	<b>6 181 641 €</b>	<b>-49,5%</b>	<b>2 741 877 €</b>	<b>-30,7%</b>	<b>3 738 506 €</b>	<b>-37,7%</b>	<b>6 066 765 €</b>	<b>-49,5%</b>
Opérations d'ordre		1 190 117 €	-57,5%	1 554 982 €	30,7%	1 716 075 €	10,4%	2,01E+06	16,9%	650 535 €	-67,6%	1 229 463 €	-38,7%	650 535 €	-47,1%	1 355 000 €	-67,6%	- €	0,0%	578 928 €	-47,1%
OO1		- €		249 248 €		- €	-100,0%	- €		- €		- €		- €		- €		- €		- €	
Compte 1068		3 507 935 €	-27,5%	1 959 475 €	-44,1%	- €	-100,0%	1 673 962 €		- €	-100,0%	2 301 133 €	37,5%	- €	-100,0%	1 673 962 €	-100,0%	- €		2 301 133 €	-100,0%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>17 302 441 €</b>	<b>-3,0%</b>	<b>10 929 615 €</b>	<b>-36,8%</b>	<b>6 422 281 €</b>	<b>-41,2%</b>	<b>12 603 016 €</b>	<b>96,2%</b>	<b>10 570 682 €</b>	<b>-16,1%</b>	<b>15 779 002 €</b>	<b>25,2%</b>	<b>6 832 176 €</b>	<b>-56,7%</b>	<b>5 770 840 €</b>	<b>-45,8%</b>	<b>3 738 506 €</b>	<b>-35,4%</b>	<b>8 946 826 €</b>	<b>-56,7%</b>
Epargne de gestion		4 486 236 €	-13,3%	2 857 597 €	-36,3%	3 486 260 €	22,														

## Les grands équilibres budgétaires

### Section de fonctionnement :

DEPENSES		RECETTES	
Intitulé	Montant en €	Intitulé	Montant en €
Fournitures de petits équipements (60)	3 107 214,41 €	Redevances (70)	2 226 911,28 €
Entretien et charges locatives (61)	3 451 192,77 €	Impôts et taxes (73)	11 768 335,00 €
Frais divers de gestion courante (62)	1 044 378,90 €	Dotations, subventions et participations (74)	9 732 021,00 €
Impôts, cotisations, formations (63)	357 152,00 €	Produits de gestion courante (75)	521 172,00 €
Frais de personnel (64)	12 345 003,00 €	Produits financiers et exceptionnels (76 - 77)	17 000,00 €
Redevances et subventions (65)	1 770 949,00 €	Atténuation de charges (013)	20 000,00 €
Intérêts des emprunts (66)	1 025 000,00 €		
Charges exceptionnelles (67)	50 280,00 €		
Amortissements et provisions (68)	650 535,00 €		
Dépenses imprévues (022)	- €		
Autofinancement (023)	483 734,20 €		
<b>TOTAL</b>	<b>24 285 439,28 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>24 285 439,28 €</b>

*Opérations d'ordres incluses*

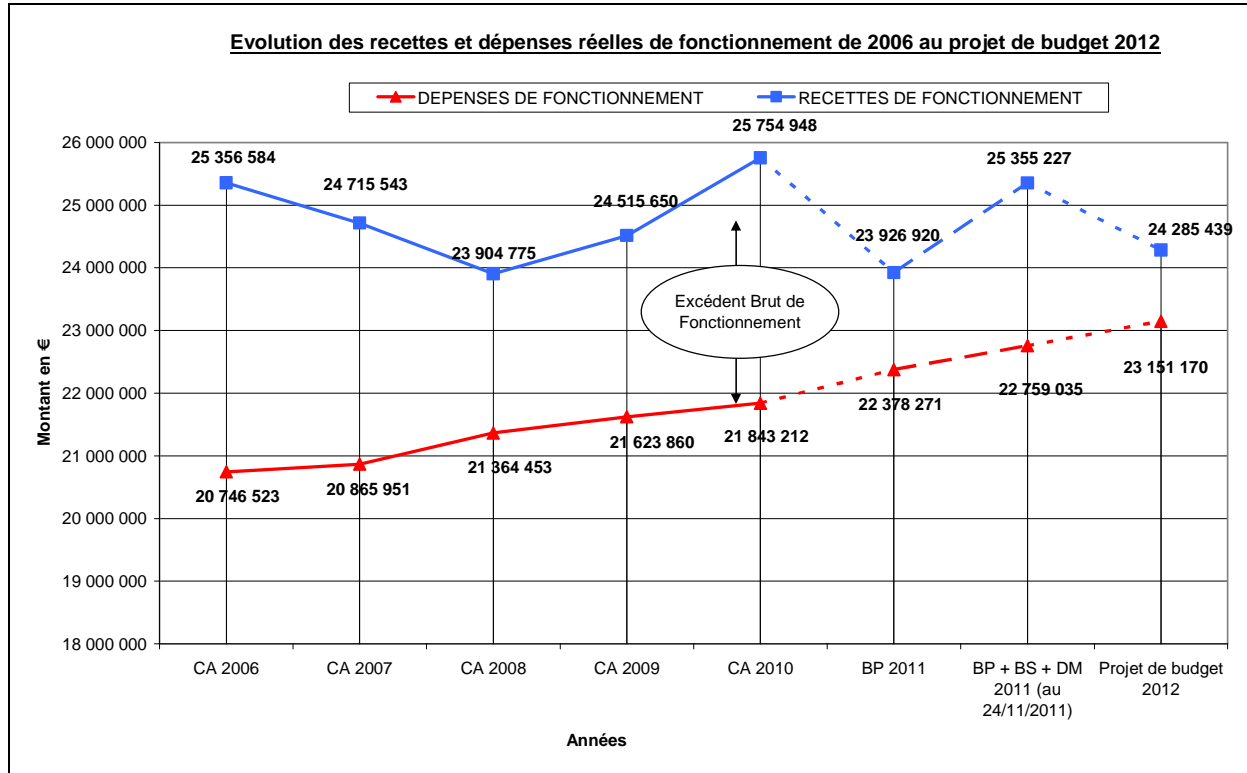
### Section d'investissement :

DEPENSES		RECETTES	
Intitulé	Montant en €	Intitulé	Montant en €
Remboursement de la dette (16)	1 780 000,00 €	Autofinancement (021)	483 734,20 €
Etudes (20)	16 400,00 €	Dotations, fonds, réserves (10)	875 000,00 €
Achats et aménagements de terrains (2115)	539 734,00 €	Subventions (13)	1 819 817,00 €
Aménagement (212 - 213)	31 000,00 €	Emprunts et cautionnements (16)	2 786 823,80 €
Installations et matériel (215 - 216)	298 000,00 €	Reserves foncières, ventes (21)	700 000,00 €
Acquisitions de mobilier (218)	317 650,00 €	Amortissements (28)	650 535,00 €
Travaux (23)	4 315 126,00 €		
Subventions d'investissement (13)	13 000,00 €		
Taxe Locale d'Equipement (10)	5 000,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>7 315 910,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 315 910,00 €</b>

*Opérations d'ordres incluses*

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### Evolution des dépenses et des recettes de fonctionnement depuis 2006

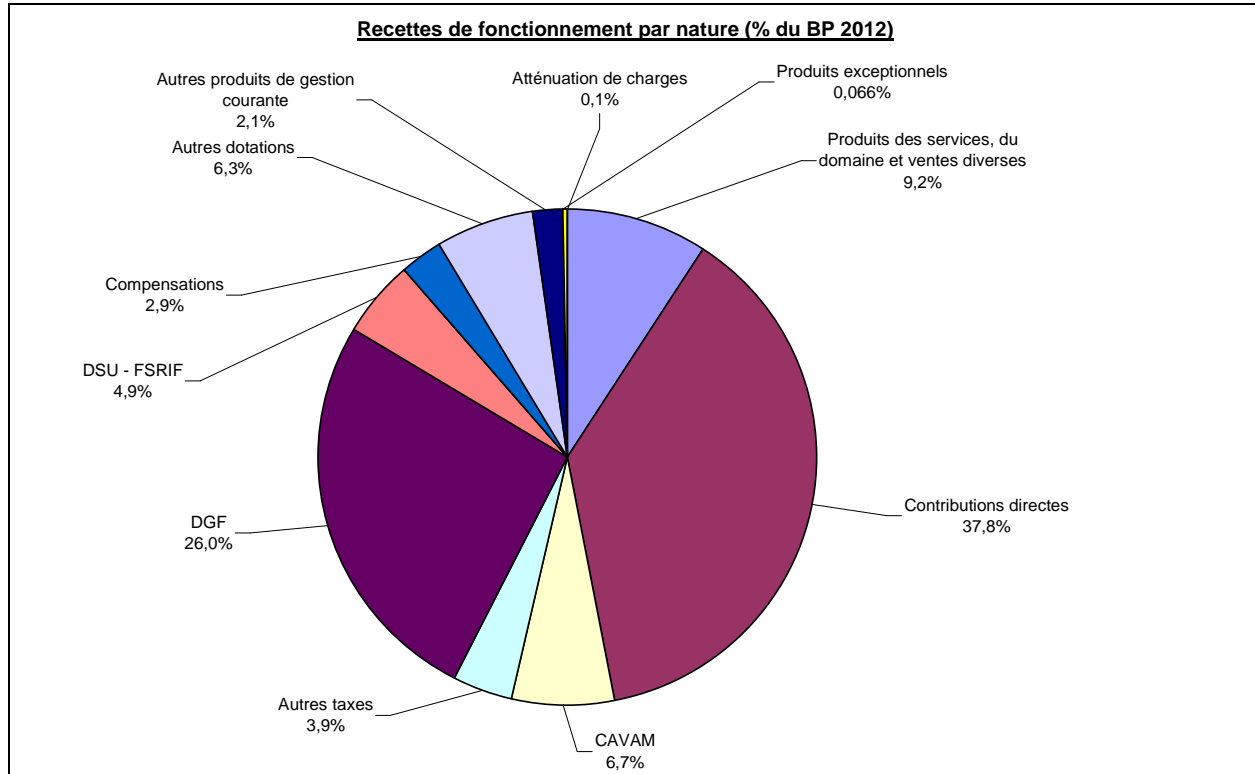


Le graphique ci-dessus montre l'évolution de l'excédent brut de fonctionnement depuis 2006.

En ce qui concerne le BP 2011, le budget 2011 et le BP 2012 (en pointillés sur le graphique), ces éléments sont à considérer avec précaution car ils restent fondés sur des prévisions et non des réalisations. Les dépenses de fonctionnement devraient être légèrement en deçà en 2011. De plus, la comparaison avec le budget 2011 est plus contrastée car les recettes de ce dernier bénéficient de l'affectation des résultats de l'année 2010 qui ont été inscrits au BS 2011. La comparaison avec ces chiffres ne pourra être réalisée qu'au moment du vote du BS 2012.

## Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement participent au financement des dépenses de gestion courante de la collectivité. Elles sont constituées des produits des services, des taxes et impôts, des dotations de l'Etat, des participations des autres collectivités. Voici leur répartition dans le projet de budget primitif 2012 :

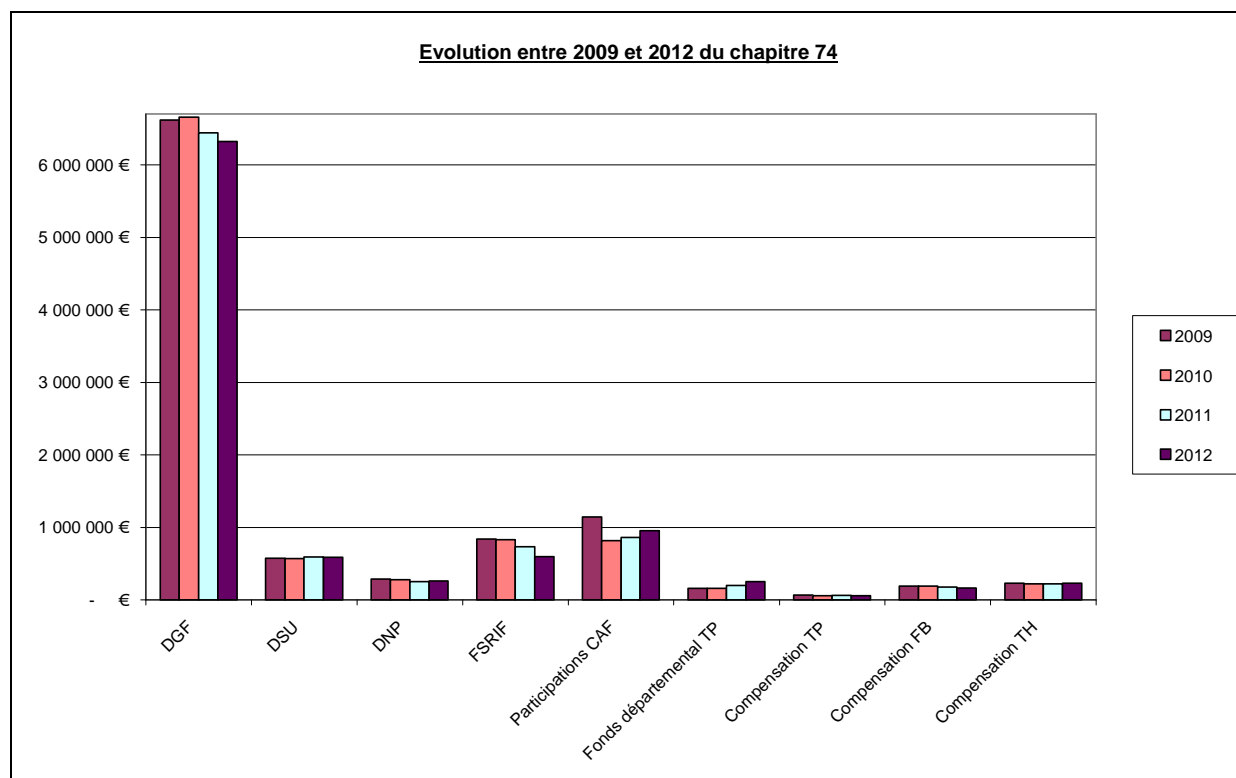


Les recettes réelles de fonctionnement prévues au BP 2012 sont de 24 285 439€. Hors recettes exceptionnelles et excédent reporté, elles diminuent de 490 000 € (- 1,9 %) par rapport au budget 2011 (BP + BS + DM) sous l'effet principalement de la baisse prévisionnelle des dotations (- 381 000€). La principale variation provient de la diminution du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF), soit une diminution de - 200 000 € (près de 25 %).

Les recettes liées aux impôts et taxes diminuent également de 34 000 € (- 0.3%) par rapport au budget 2011 malgré la revalorisation des bases locatives de 1,8 % (+ 160 000 €) et l'inscription de recettes complémentaires suite à l'arrivée de nouveaux habitants attendus à la ZAC Cœur de Ville 2 pour 30 000 €. En revanche, les redevances perçues au titre de la taxe sur l'électricité ont été diminuées au BP 2012 de - 120 000 € au vu des réalisations de 2011. Les droits de mutation liés à la vente de foncier sur le territoire communal ont été diminués (prévision de - 100 000 € au BP 2012) soit près de 20 % de moins qu'en 2011 en lien avec la situation du marché de l'immobilier.

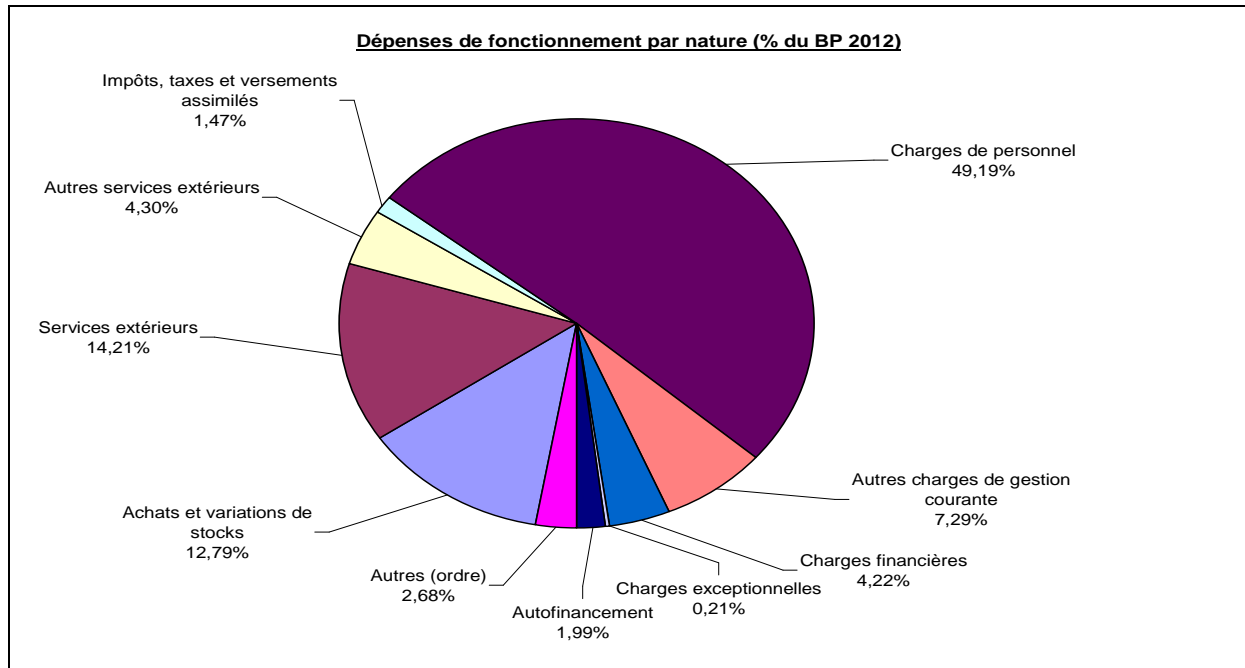
Enfin, concernant les recettes exceptionnelles correspondant principalement aux ventes de foncier, elles ont été enregistrées pour 594 445 € au budget 2011 en section de fonctionnement. Au BP 2012, les recettes sont estimées à 700 000 € (NB : ces montants sont inscrits en recettes d'investissements au moment du BP et seront constatés en fonctionnement au compte 77 au moment de leur réalisation). Cette somme correspond à la vente de la propriété au 16 rue Jean-Jacques Rousseau pour 250 000 €, ainsi qu'à la vente à la société Valestis de la maison située au 34 rue Henri Barbusse pour un montant de 450 000 €.

L'évolution du chapitre 74 (dotations) est retracée ci-dessous et détaillée en fonction des différentes dotations entre 2009 et le projet de budget 2012 :



## Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement portent sur l'ensemble des crédits utiles au fonctionnement de la collectivité : les charges de personnel, le remboursement des intérêts de la dette, les subventions aux associations, les charges locatives des biens portés par la commune, l'ensemble des achats de matériels, de fluides, d'alimentation,...

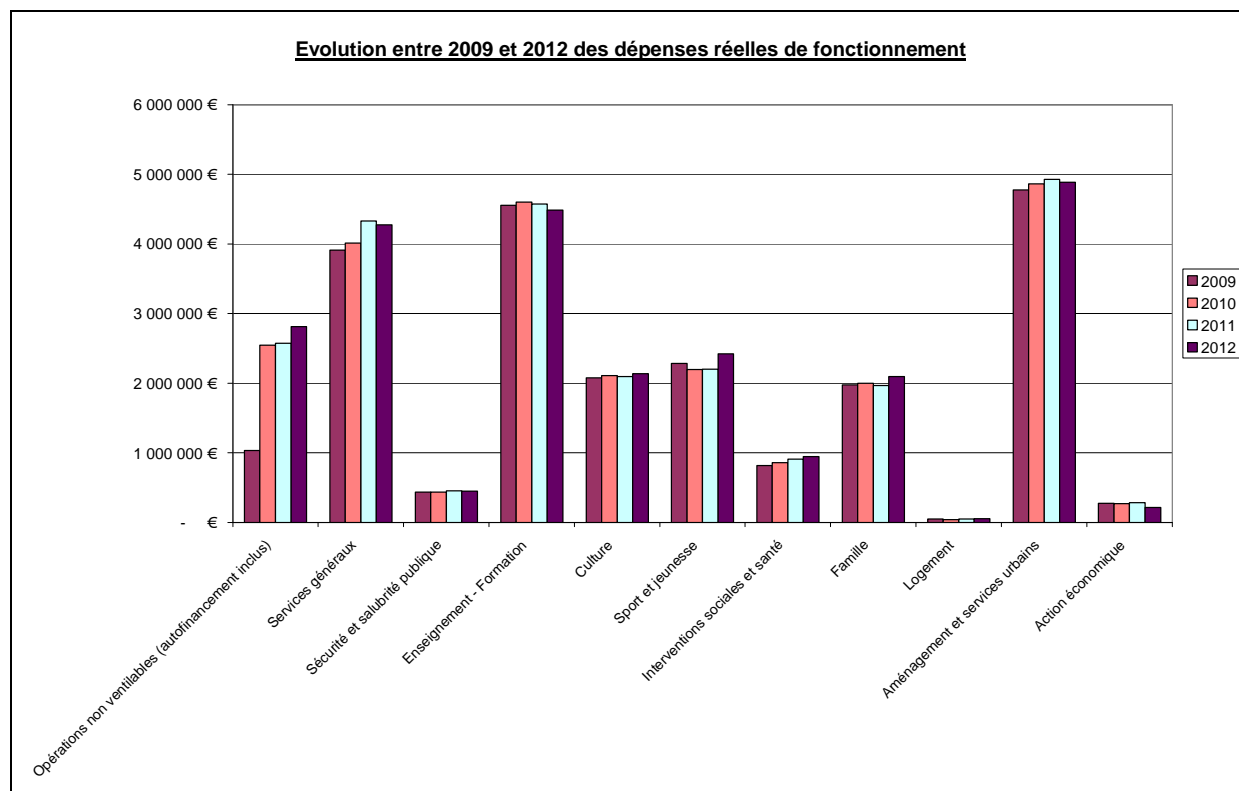


Les dépenses réelles de fonctionnement prévues au BP 2012 sont de 23 151 170 €, en évolution de + 1,7% par rapport au budget 2011 (+ 392 000 €). Cet effort important a été réalisé cette année encore par l'ensemble des services et grâce aux différents arbitrages opérés.

Les charges à caractère général n'évolueront que de 0,8% (soit environ 59 000 €), tandis que les charges de personnel évolueront de + 1,8% (227 000 €). Cette augmentation est due à l'effet GVT (Glissement, Vieillesse, Technicité), ainsi qu'à la revalorisation de 2,1 % du SMIC au 1<sup>er</sup> décembre 2011 (environ 150 personnes de la collectivité sont concernées par cette mesure, ce qui représente un montant complémentaire de 70 000 € annuel).

La charge financière liée à la dette s'accroît au BP 2012 par rapport à ce qu'elle était en 2011 (+98 500 €). Cela est dû à l'inscription des intérêts liés à l'emprunt d'équilibre 2011, ainsi qu'à ceux envisagés pour 2012. Il faut également prendre en compte l'inscription de 20 000 € de provisions suite à la renégociation (gel en taux fixe jusqu'en 2014) de l'un des emprunts Dexia.

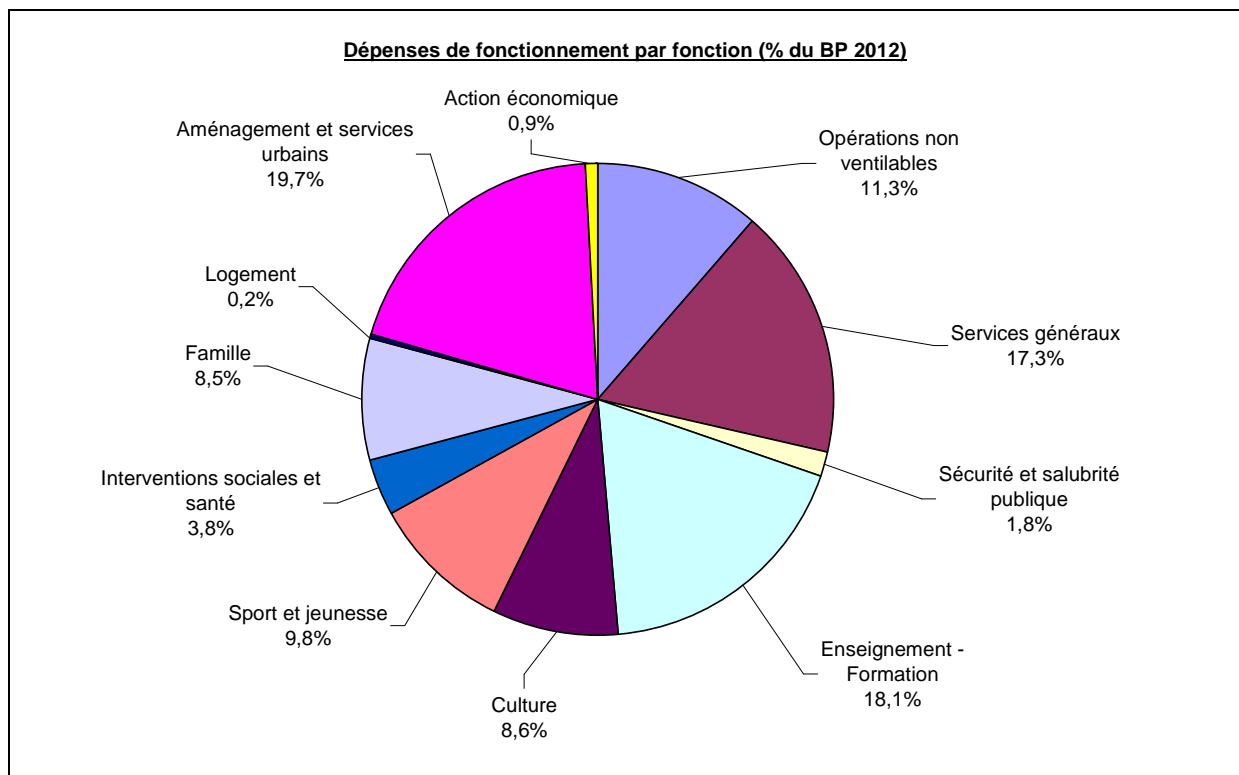
Le graphique ci-après reprend l'évolution des dépenses de fonctionnement par fonction entre 2009 et le projet de budget 2012:



Entre 2009 et 2012, on observe une stagnation de la plupart des dépenses relatives aux différents secteurs sur lesquels la ville intervient, à l'exception du secteur « sport et jeunesse » pour lequel les charges de fonctionnement augmentent légèrement au BP 2012. Cette augmentation est due à la réalisation de nouveaux équipements (Dojo, pôle tennis) qui intègrent les charges afférentes à ces équipements (prévision d'environ 58 000 € pour les fluides). De même, la réalisation et l'ouverture de la nouvelle crèche en 2012 impacte la fonction « Famille ». Enfin, les charges liées aux services généraux qui étaient en augmentation constante connaissent une diminution au BP 2012, reflétant ainsi les efforts de rigueur des services.

Par ailleurs, les fonctions les plus importantes en valeurs dans le graphique, comme celles de l'enseignement et de la formation, ou encore celle des aménagements urbains, sont en légère diminution entre 2009 et 2012. La diminution sur les aménagements urbains reflète notamment la baisse des charges d'électricité sur l'éclairage public suite à la mise en place de la télégestion, le travail sur la diminution des coûts de fleurissement et de l'arrosage, la création du pool de véhicules permettant la diminution du parc automobile,...

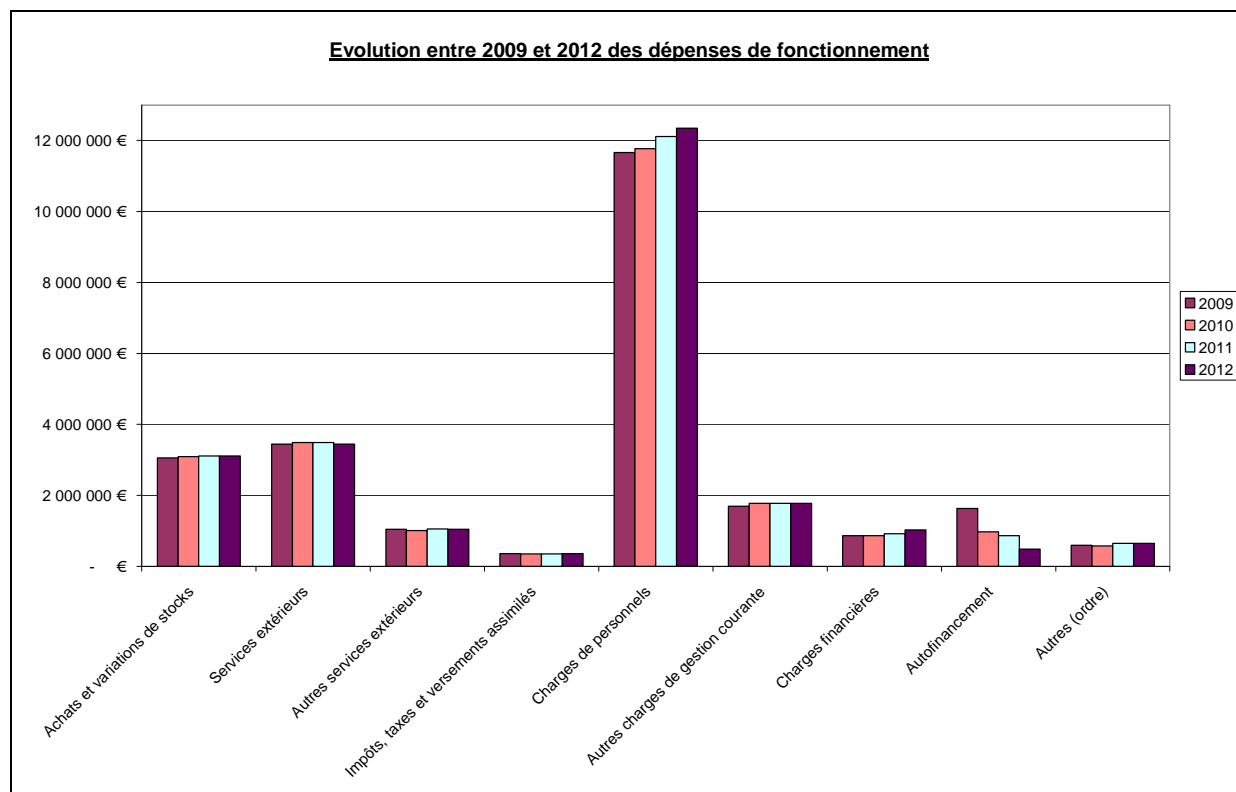
Le graphique ci-dessous reprend les dépenses en fonction des postes budgétaires alloués par fonction et leur part relative au sein du projet de budget 2012 :



La fonction la plus importante du budget des dépenses de fonctionnement 2012 correspond à celui des aménagements et services urbains (19,7 % des dépenses de fonctionnement totales soit 19,70 € pour 100 € de budget), puis vient ensuite celui de l'enseignement et de la formation (18,1%).

Globalement, les dépenses de fonctionnement sont réparties dans les mêmes proportions que celles de 2011.

Enfin, l'évolution des dépenses de fonctionnement par nature est représentée dans le graphique ci-dessous :



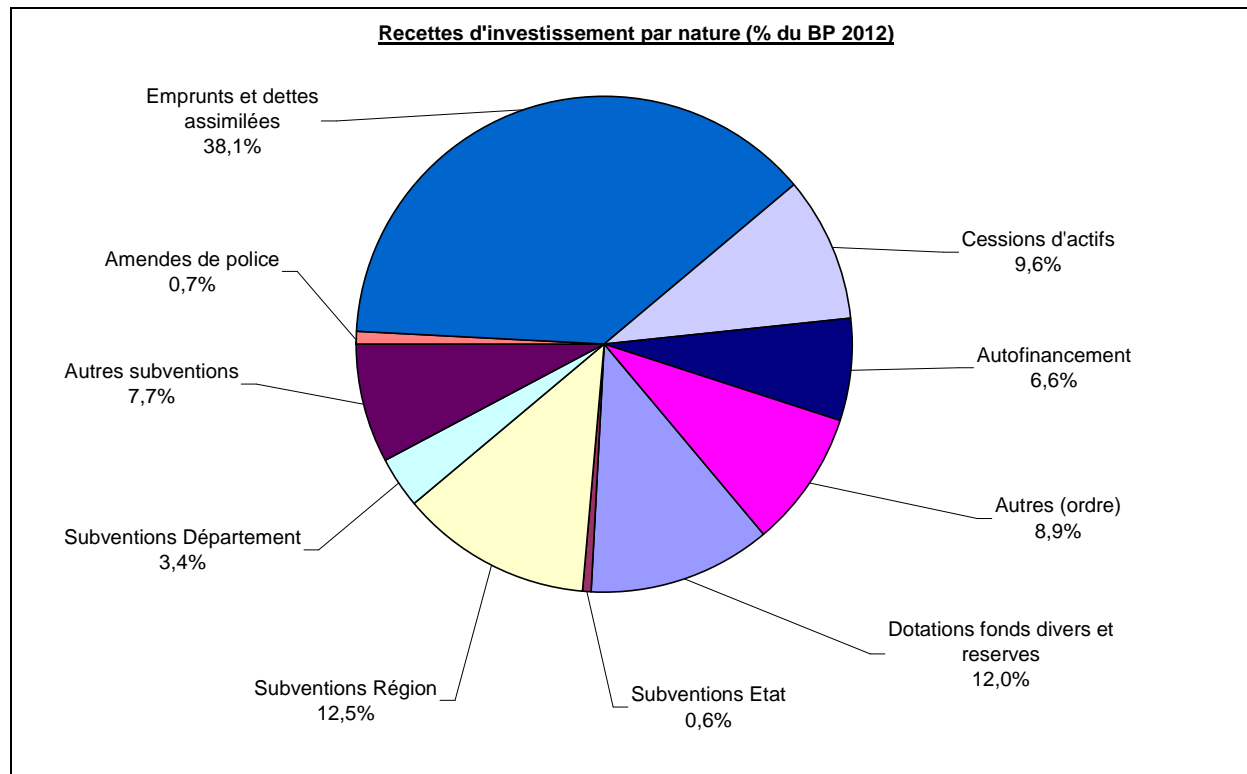
Globalement, on constate l'augmentation mécanique et progressive des charges du personnel et des frais financiers. Les autres postes de dépenses se maintiennent dans les mêmes proportions.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement proviennent à la fois de l'autofinancement, complété de la dotation aux amortissements, du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (F.C.T.V.A.) calculé par rapport aux dépenses d'investissement réalisées en 2011, des subventions d'investissement versées par l'ensemble des partenaires de la commune (Département, Région, Etat...) et de l'emprunt.

Elles se décomposent comme suit :



Les recettes d'investissements prévues au BP 2012 sont de 6 181 641 € (7 315 910 € avec l'autofinancement et les amortissements). Elles sont en baisse de 6 066 765 € par rapport à celles du budget 2011 (12 248 406 €), mais ce dernier a bénéficié de reports de 2010 (FCTVA par exemple).

Le recours à l'emprunt permet de financer les dépenses d'investissement. Au BP 2012, celui-ci représentera 38,1 % des recettes d'investissement totales soit 2 786 824 €. Pour mémoire, l'emprunt mobilisé en 2011 s'élève à 2 682 134 €. De plus, il y avait davantage de recettes issues de la vente de foncier en 2011 (2 995 000€) contre 700 000 € en 2012 soit quatre fois moins importante. Ce ralentissement des recettes d'investissement est en corrélation avec la décélération des dépenses d'investissement et le montant d'emprunt prévu au BP 2012 intègre notamment le remboursement de la dette pour 1 775 000 €.

Les subventions des différents partenaires de la ville représentent 29 % des recettes avec 1 819 817 €.

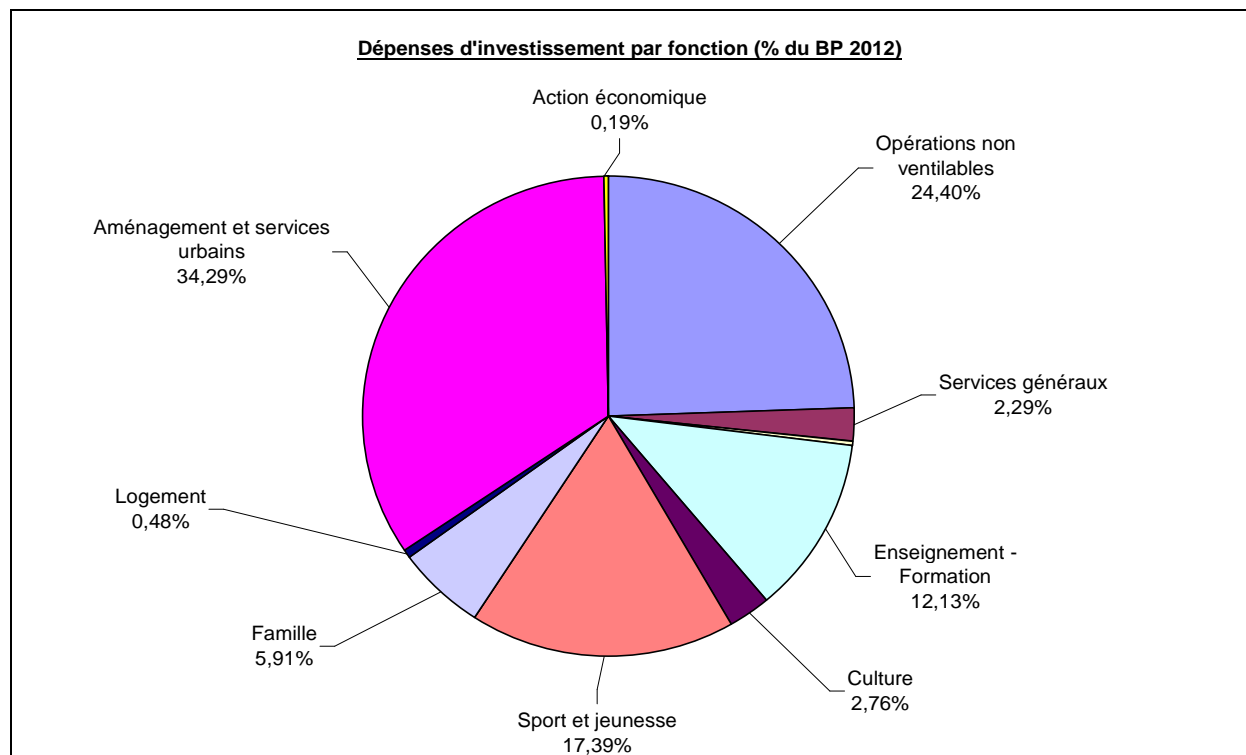
Une autre partie des recettes d'investissement (9,6 % au BP 2012 contre 23% au BP 2011) provient de la prévision des cessions d'actifs. En effet, comme souligné précédemment, les cessions de foncier apparaissent en recettes d'investissement au moment de la prévision budgétaire et sont constatées en recettes de fonctionnement (recettes exceptionnelles) lors de leurs réalisations. Elles devraient atteindre 700 000 € avec la vente de la maison située au 34 rue Henri Barbusse pour 450 000€, ainsi que de celle située au 16 rue Jean-Jacques Rousseau pour 250 000€.

Enfin, l'autofinancement est en légère diminution. Celui-ci représentera près de 6,6 % des recettes réelles d'investissement, soit 483 734 € (contre 9% des recettes soit 866 240 € au BP 2011). Sachant que l'objectif est d'augmenter ce chiffre en cours d'exécution budgétaire afin de diminuer celui de l'emprunt d'équilibre en conséquence.

### Les dépenses d'investissement

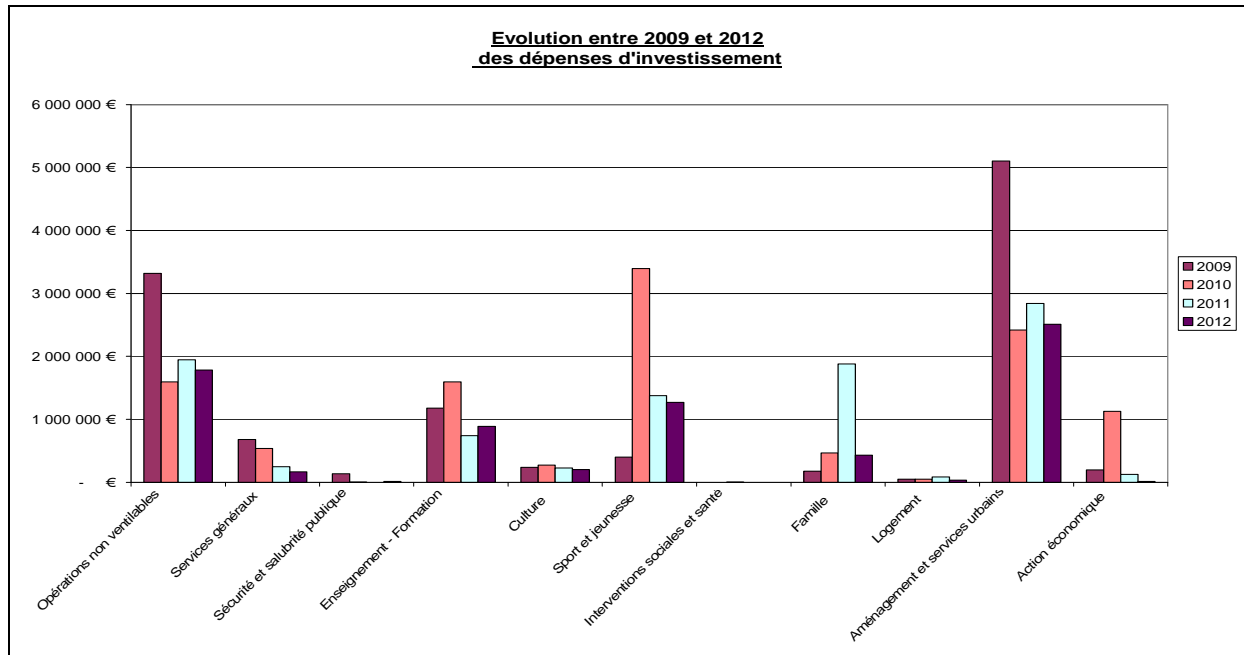
Les dépenses d'investissement se composent des dépenses d'équipements, des différentes acquisitions et du remboursement du capital de la dette. Au BP 2012, elles devraient atteindre 7 315 910 €, soit une forte diminution de 4 153 000 € (- 36,2 %) par rapport au BP 2011 et 5 087 000 € (-41 %) par rapport au budget 2011. L'année 2012 se caractérisera par un niveau d'investissement en forte diminution par rapport aux années passées du fait de l'aboutissement de certains projets prévus au PPI (finalisation des travaux du pôle tennis des Cressonnières ou ceux de la crèche « Les Coccinelles » par exemple). Les dépenses d'investissement s'inscrivent ainsi dans le cadre du PPI, avec pour objectif de retrouver en 2014 un niveau d'endettement proche de celui de 2008.

Afin de mieux cerner la destination des dépenses d'équipements, voici une présentation graphique par fonction de la répartition de celles-ci.

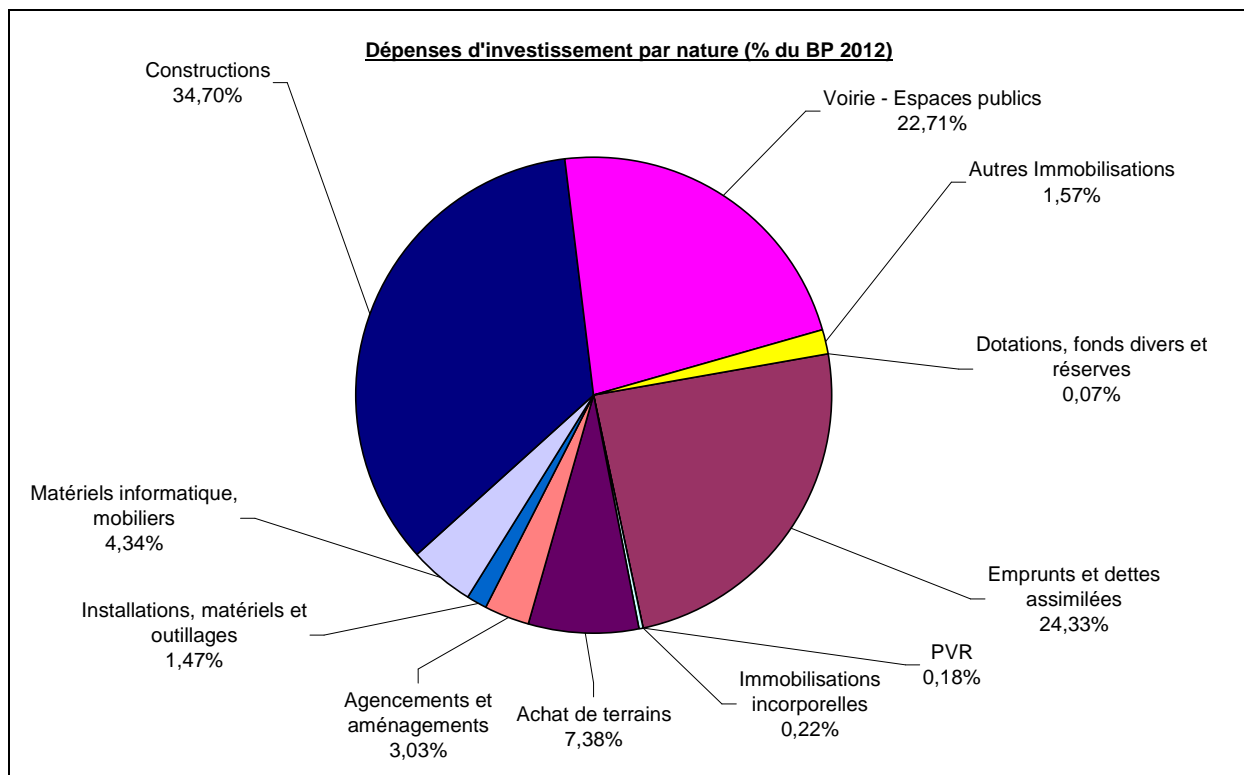


Pour information, les opérations non ventilables correspondent principalement aux remboursements d'emprunts. La part la plus importante des dépenses d'investissement du BP 2012 est consacrée aux aménagements urbains qui représentent 34,29 % (35 € pour 100 € de dépenses d'investissement). Cela correspond aux crédits affectés aux différents travaux de voirie, comme par exemple les études et travaux de l'avenue Victor Hugo, l'aménagement du skatepark, la participation pour l'élargissement du pont de la RD 14,...

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des dépenses d'investissement par fonction. Cette évolution permet de cerner les investissements importants réalisés depuis 2009 et de souligner la décélération qui s'opère.



La répartition par nature des dépenses d'investissement s'établit selon le graphique suivant et permet de distinguer les différents types d'investissement réalisés.



La répartition par nature montre une très forte proportion du poste « constructions » (34,70 %) liée aux différentes opérations concernant les bâtiments. On peut voir également que sur 100 € d'investissement, 22,71 € sont destinés à la voirie et aux espaces publics. A noter également que le remboursement des emprunts correspond à 24,33 % des dépenses d'investissement.

**En détail, voici ci-dessous les investissements prévus en 2012 concernant le Plan Pluriannuel d'Investissements (liste non exhaustive):**

- **Le cinéma « Les Toiles »** pour les honoraires divers en vue de la réhabilitation de ce dernier pour un montant de 100 000 €.
- **Les travaux dans l'école Edouard Herriot** pour les travaux d'étanchéité et de bardage pour un montant de 735 413 € sont prévus au projet de budget 2012.
- La fin des travaux au **parc des sports des Cressonnières pour le pôle tennis** sera réalisée en 2012 pour un montant global de 265 450 €. Ces travaux dits « de finition » correspondent aux différents travaux de menuiserie, de peinture, d'électricité ou encore de plomberie.
- Les travaux pour la réhabilitation du **stade R. Lemoine** seront engagés en 2012 pour un montant de 912 705 €.
- La fin des travaux pour **la Crèche « Les Coccinelles »** seront réalisés en 2012 pour un montant de 289 794 €. Ils comprennent les travaux de couverture, de peinture, d'espaces verts, ainsi que l'acquisition du mobilier et des équipements.

**Hors Plan Pluriannuel d'Investissement, les sommes budgétées sur l'exercice 2012 sont les suivantes :**

- Les sommes provisionnées pour **l'achat de terrains** s'élèvent à 500 000 €.
- La somme de 56 500 € est prévue pour faire face aux travaux dans divers bâtiments communaux. Cela correspond à des travaux d'étanchéité (20 000 €), des travaux d'électricité pour 14 000 €, ainsi que la mise en place d'économiseurs d'eau dans le cadre des actions préconisées par l'Agenda 21.
- **Des travaux de signalisation et d'éclairage public** pour le remplacement systématique des lampes sont prévus à hauteur de 64 000 €.
- Les acquisitions de **matériels de voirie** sont évaluées à 64 000 €. Cela correspond à l'achat de plaques de rue, de bornes en fonte, de matériels de jalonnement, de bancs, de corbeilles à papier ou encore d'un radar pédagogique.
- Dans le cadre des **travaux de voirie**, 25 000 € sont prévus pour le « laniérage » de la place des Cyclades, 30 000 € pour la clôture et les portails coulissant du pôle tennis, ainsi que la création d'une voie de desserte pour la crèche « Les Coccinelles » pour 190 000 €. Parmi les autres travaux de voirie, on distingue les études concernant la rue Victor Hugo chiffrées à 104 000 €, la reprise de la chaussée rue de Verdun budgétée pour 20 000 € ou encore la mise en place d'un ralentisseur rue Massenet pour la somme de 15 000 € ; enfin, la première tranche de la participation due à la SNCF pour l'élargissement du pont de la RD 14 inscrite pour 534 694 €.
- Pour donner suite aux comités de quartiers, **les travaux de sécurité** sont budgétés à hauteur de 10 000 €, ainsi que 40 000 € pour des travaux de marquage au sol.
- **Les espaces verts** de la commune sont dotés globalement de 73 100 €, pour l'achat de gros végétaux (10 000 €), pour l'acquisition de matériels (tondeuse, taille-haie ou encore souffleurs à dos, chiffrée à 16 500 €), ainsi que pour les interventions diverses sur l'arrosage automatique (39 600 €).
- Les travaux concernant **les parcs et jardins** (réfections et réparations des aires de jeux) seront financés pour 510 000 € avec notamment :
  - o des travaux sur la remise en état des aires de jeux pour 45 000 €,
  - o la reprise des sols souples divers pour 55 000 €,

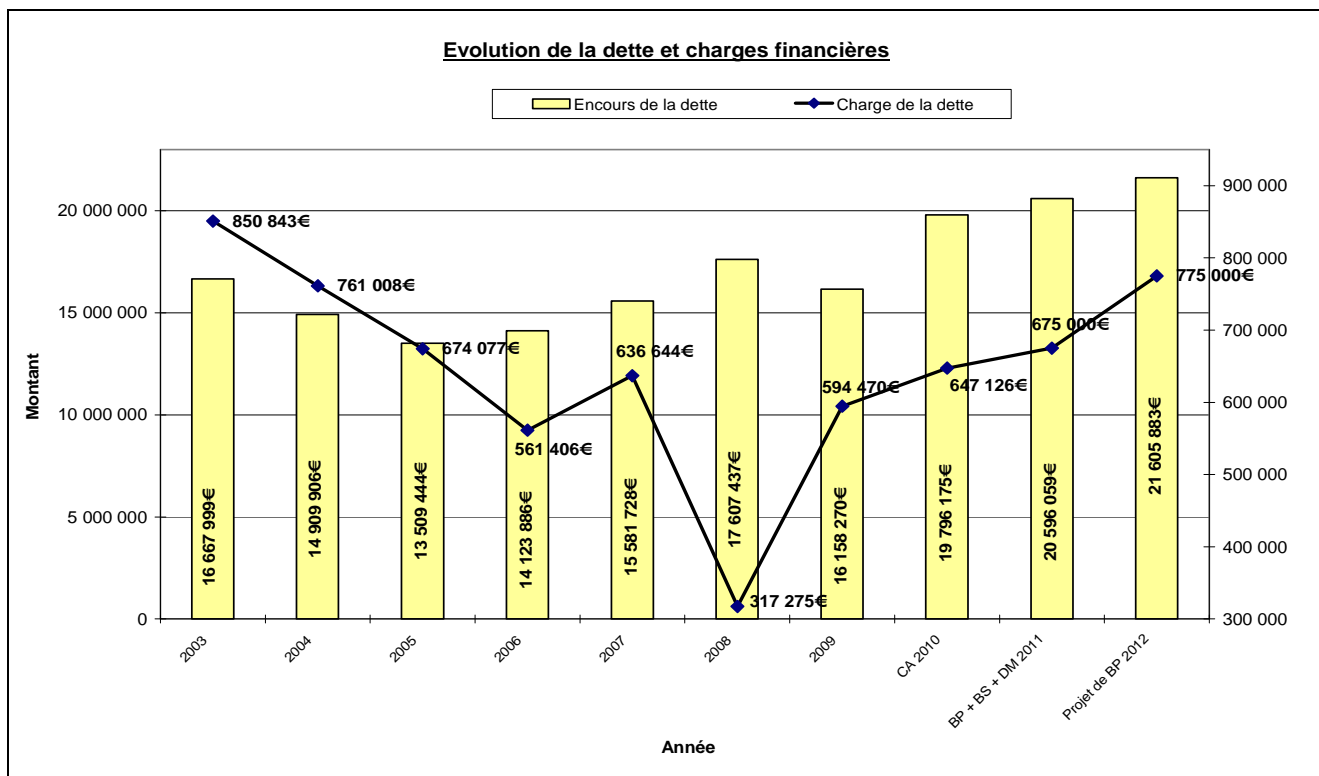
- la réhabilitation complète des aires de jeux du Bois Ruault pour 150 000 €, du mini-club des « Petits Soleils » pour 10 000 €,
- l'extension du parc urbain pour 220 000 €,
- la création d'une aire de jeux pour la crèche « Les Coccinelles » pour un montant de 30 000 €.

## ANALYSE ET EVOLUTION DE LA DETTE

Le graphique ci-dessous reprend l'évolution de l'encours de dette depuis 2003, ainsi que la variation des frais financiers qui découlent de la gestion des emprunts contractés. Jusqu'en 2006, l'encours, ainsi que les frais financiers, étaient en diminution.

Depuis 2006, l'encours de la dette augmente, pour autant les frais financiers n'augmentent pas dans la même proportion. Cette situation est notamment liée aux diverses renégociations intervenues ces dernières années.

Fin 2012, l'encours de dette devrait s'établir à environ 21 605 883 €, ce montant comprenant la mobilisation de l'emprunt d'équilibre 2011 pour un montant de 2 784 823 €, ainsi que le montant envisagé pour 2012, soit 2 786 234 €.



**NB :** La forte baisse de la courbe « charge de la dette » en 2008 s'explique par le report de l'échéance sur 2009.